

SFUGLIETTU

Dibattitu d'urientazione di bilanci u 2019

• Le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Le Débat d'Orientations Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire de l'année. La tenue de ce DOB dans les 10 semaines précédant le vote du budget primitif est obligatoire. Ce débat permet à l'Assemblée de Corse d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires, sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective. Il est pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération de l'assemblée délibérante.

Le rapport présente :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre ;
- la présentation des engagements pluriannuels ;
- les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette.

La loi de programmation des finances publiques (LFPF) pour les années 2018 à 2022 du 22 janvier 2018 contient de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire. Le II de l'article 13 de la LFPF ajoute deux nouvelles informations qui devront être contenues dans le rapport présenté à l'assemblée délibérante à l'occasion de ce débat. Il s'agit des objectifs concernant :

- l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes.

Le **débat d'orientations budgétaires** (DOB) 2019 intervient au terme de la première année d'existence de la Collectivité de Corse. Ce document est la **part d'héritage** découlant des décisions prises en leur temps par les trois collectivités ayant fusionné. Le DOB 2019 est aussi la **première synthèse** de ce qui a été réalisé en un an pour construire la nouvelle collectivité : la restructuration organisationnelle pour intégrer les compétences dans une seule et même institution, les enjeux humains et sociaux de la fusion, les difficultés techniques et juridiques pour assurer la continuité du service public.

Les documents stratégiques et feuilles de route adoptés durant l'année 2018 façonnent les orientations proposées et fixent le cap pour les années à venir.

Le DOB 2019 fixe **les grandes lignes du cap budgétaire de l'année à venir** en inscrivant cette projection annualisée dans une vision nécessairement pluriannuelle. Prospective budgétaire plus large donc, mais aussi, et nécessairement, perspective politique plus globale.

Ce bilan permet également d'aborder les points restant à améliorer que ce soit au plan interne, dans les relations avec les élus ou encore dans le rapport aux territoires, aux associations, aux entreprises et plus généralement aux citoyens.

L'année 2018 aura été marquée par de nombreuses difficultés dans la relation entre la Corse et l'Etat mais aussi par des difficultés internes de la société insulaire : crise des déchets, pression sur les Espaces Stratégiques Agricoles (ESA), gestion du littoral, déséquilibres économiques et territoriaux... L'urgence sociale, déjà identifiée et érigée en priorité politique dès 2016 avec l'adoption par la CTC du plan de lutte contre la pauvreté et la précarité, s'est cristallisée avec force dans le mouvement dit des « gilets jaunes ». Cette urgence impose une réflexion et une action transversale pour apporter des réponses fortes et nécessairement multiformes.

Enfin, la croissance démographique combinée avec d'autres facteurs relevant également de la démographie (vieillesse de la population, hausse démographique soutenue dans les périphéries des grands pôles urbains et confirmation du déclin des villages et de l'intérieur, ou du champ économique et social par exemple) dessinent une évolution radicale et rapide de la société corse qui risque d'accentuer les déséquilibres et difficultés actuels. Tous ces éléments sont pris en compte au sein de ce DOB.

- **LA CDC mène des politiques publiques ambitieuses**

Les priorités de la Collectivité de Corse intègrent les enjeux liés à l'évolution de la société. Ainsi et par exemple, c'est le choix réaffirmé de **refuser toute hausse de la fiscalité** relevant de la Collectivité de Corse. Même si elle ne dispose pas de l'ensemble des compétences des domaines de la politique économique et fiscale, la CdC met en œuvre le principe de solidarité dans chacune de ses politiques publiques.

Les dépenses d'**action sociale** représentent un des postes les plus importants du budget de fonctionnement de la Collectivité qui accompagne la population à tous les âges de la vie et dans de nombreuses circonstances en mettant en œuvre différentes politiques volontaristes (budget prévisionnel 2019 de 179 millions d'euros). Le renforcement et la diversification des modes d'accueil dans la prise en charge des personnes âgées, du handicap, de la protection de l'enfance, tels que le maintien à domicile et l'augmentation des structures d'accueil, constituent les grandes lignes de cette politique.

Parmi les mesures concrètes qui seront proposées lors de l'exercice budgétaire à venir (BP), il faudra faire face à **l'urgence économique** par l'augmentation du pouvoir d'achat, favoriser l'accession au logement en milieu rural et montagnard ou en cœur de ville, notamment pour les primo-accédants, assurer le maintien du lien social notamment pour les personnes âgées souvent isolées dans le rural, garantir l'accès aux soins pour tous et renforcer la dimension de solidarité dans toutes nos politiques publiques.

Les orientations budgétaires prévoient également un effort significatif en faveur de **l'éducation et de la langue corse**, facteur de cohésion, d'ouverture et d'intégration, en insistant sur la dimension sociétale de la politique linguistique de la Collectivité de Corse.

L'année 2019 verra la montée en charge du **plan « déchets »**, passant par un effort d'accompagnement des intercommunalités dans la mise en œuvre du tri généralisé à la source ainsi que de contribution par la Collectivité de Corse au financement du nouveau modèle de gestion des déchets voté par l'Assemblée de Corse en 2017.

Améliorer le présent et le quotidien des Corses, mais aussi préparer l'avenir, suppose la poursuite des actions entreprises en faveur de la **jeunesse**, avec la concrétisation du « Pattu pè a ghjuventù », marqueur fort des orientations présentées.

De même, 2019 verra un engagement budgétaire accru en faveur des **politiques d'innovation** de la Collectivité de Corse, aussi bien aux plans interne qu'externe.

Enfin, l'exercice budgétaire 2019 sera également marqué par l'engagement du déploiement de la fibre dans les territoires ruraux et de montagne, dans le cadre de la mise en œuvre de la **DSP « Corsica Fibra »** devant permettre de couvrir la totalité du territoire de la Corse en cinq ans (un chantier générateur d'investissements importants et d'emplois locaux en nombre significatif). Il sera également marqué, au plan global, par la poursuite et le renforcement de l'effort en faveur de **l'intérieur et de la montagne**, composante essentielle de la politique globale d'équilibre territorial que mène la Collectivité de Corse.

- **Les Orientations Budgétaires 2019 en quelques chiffres**

La construction du budget 2019 répond aux orientations fixées par le cadre prospectif débattu lors des orientations 2018 et permet d'inscrire l'action de la collectivité dans une trajectoire financière soutenable.

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) est > à 12,5 %, et s'inscrit dans la moyenne des seuils de vigilance des régions (15 %) et des départements (10 %).

La capacité de désendettement est < à 8 ans, elle se place sous le plafond de 9 ans fixé par la loi de programmation des finances publiques aux collectivités publiques.

Structure de l'investissement

Pour les investissements futurs, la prospective est construite sur la structure suivante :

- 50% de maîtrise d'ouvrage, subventionnés en hors taxe à 35% ;
- 5 % d'avances remboursables ;
- 45% d'aides aux tiers.

Dans ce cadre, les objectifs des orientations budgétaires sont les suivants :

	2019	2020	2021
Maîtrise d'ouvrage	155 000	145 000	145 000
Avances remboursables	15 500	14 500	14 500
Aides aux tiers	139 500	130 500	130 500
Total	310 000	290 000	290 000

Financement de l'investissement

Le scénario de référence prévoit un investissement pour l'exercice 2019 de 310 M€ et le financement de 290 M€ en 2020 et 2021. La Collectivité de Corse conserverait un taux d'épargne brute proche de 14,9 % en 2021 et une capacité de désendettement de 6 années, bien inférieure au plafond prévu dans la loi de programmation des finances publiques.

La traduction en crédits de paiements pour le budget 2019

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient se situer à hauteur de 910 M€, dont 95 % de dépenses ventilées.

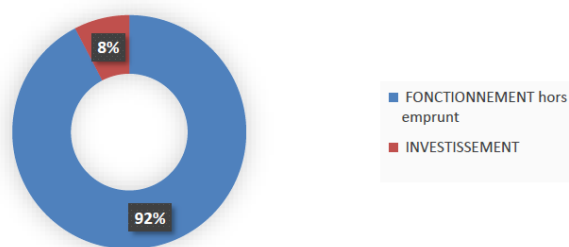
La masse salariale, l'action sociale en faveur des agents de la collectivité et les frais assimilés devraient représenter environ 24 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les charges à caractère général devraient s'élever à environ 8 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les dépenses destinées au financement de l'action des agences et offices représenteraient 26 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Enfin, les dépenses consacrées à l'investissement sectoriel devraient se situer aux alentours de 310M€. L'objectif de la Collectivité de Corse est de financer ces dépenses d'équipement pour plus de la moitié par l'excédent brut de fonctionnement, le reste étant financé par l'emprunt et les recettes sectorielles.

L'optimisation des recettes doit rester une priorité pour la Collectivité de Corse afin de réduire le recours à l'emprunt.

La dette de la Collectivité de Corse s'élève à 806 M€ au 1er janvier 2019.

Ressources de la Collectivité de Corse

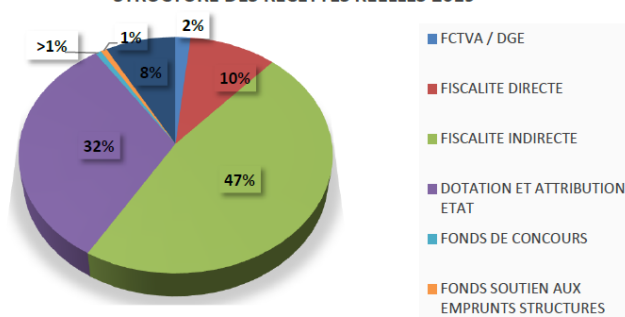


Les recettes

Le montant prévisionnel global des recettes réelles, hors emprunt et sans retraitement, est quasi stable et s'établit à 1,153 Mds€.

Elles se répartissent à hauteur de 1,078 Mds€ en section de fonctionnement, soit une augmentation de 0,48 % par rapport à 2018 et 74,4 M€ en investissement, accusant une baisse de 8,35 %.

STRUCTURE DES RECETTES REELLES 2019



- **Des OB pour construire une collectivité moderne**

Au terme d'une année d'existence la Collectivité de Corse affiche un bilan positif. Le travail mené tant politique, qu'administratif, permet de présenter un document d'orientations budgétaires ambitieux, dans la lignée des politiques menées par le Conseil exécutif de Corse depuis décembre 2015.

Ces orientations réaffirment la volonté de maîtriser l'effort de contention des dépenses pour assurer un niveau d'investissement conforme aux besoins de développement et de croissance du territoire. L'optimisation des ressources passera inévitablement par le lobbying auprès de la commission européenne et des instances nationales pour garantir le maintien des fonds européens à leur niveau actuel et pour préparer les futurs programmes contractualisés dont pourra bénéficier la Corse.

Les efforts se poursuivront pour garantir la construction d'une collectivité moderne en capacité de mener des politiques publiques harmonisées, ambitieuses et conformes aux attentes des Corses.